

# VERSION PRÉLIMINAIRE DU RÉSUMÉ DE COMMENTAIRES PUBLICS DU PLAN STRATÉGIQUE DU PROJET ICANN 2011-2014

## Sources :

Affectations des Commentaires publics (du 27 nov. 2010 au 25 jan. 2011). Le texte intégral des commentaires publics peut être consulté au lien suivant : <http://forum.icann.org/lists/stratplan-draft-2011/>.

## COMMENTAIRES D'ORDRE GÉNÉRAL

Le plan devrait être « à vocation pratique ». Avec les principales activités de routine, les nouvelles actions doivent être entreprises dans chacune des zones de travail afin que la stratégie soit « active ». *AFRALO (le 6 janvier 2011).*

Le Plan néglige les intérêts des villes ; voici des recommandations pour y remédier. Le projet de Plan stratégique continue à négliger les villes. Certains diront que les villes sont censées être éligibles pour les TLDs, mais sont-elles préparées ? Les recommandations suivantes (à partir du récent IGF City [Forum sur la Gouvernance d'Internet pour Villes] lors de l'atelier TLD à Vilnius) devraient être considérées pour le développement d'un élément de ville inclus dans le Plan Stratégique final. Il est à recommander :

- Que les promoteurs TLD de ville préparent une définition préliminaire de TLD d'intérêt public, à l'aide de ressources telles que l'Entendement de Paris (Paris Understanding).
- Qu'une organisation des promoteurs TLD City d'intérêt public soit formée.
- Que la documentation soit préparée pour informer les maires du monde sur l'utilité des TLDs de Ville, et qu'elle soit distribuée par l'intermédiaire de leurs organisations de meilleures pratiques.
- Qu'au moyen de pétitions et d'autres mécanismes, les avantages d'un processus d'approbation rapide et réfléchi pour les TLD City soient présentés à l'ICANN.
  - Cette pétition à l'ICANN doit remarquer que le fonctionnement du gouvernement, la qualité de vie et la durabilité des villes seront améliorées par la délivrance réfléchie et le développement des TLDs de Ville.
  - Cette pétition devrait également signaler l'inaptitude de la taxe de dépôt proposée, les exigences en matière de technologie et de séparation des registres/bureaux d'enregistrement pour les TLDs de Ville proposés dans le projet de Guide de candidature, notamment pour les villes des régions moins développées.
  - La pétition devrait mentionner l'acceptation des TLDs de Ville comme une catégorie distincte de TLDs, régis par les lois existantes des États-Nations, sans les soucis traditionnels des contraintes de marques de commerce et gérés par des entités responsables, permettant à l'ICANN de se concentrer sur les catégories TLDs les plus problématiques.
- Que les États-Nations soient contactés par les membres du Comité de Gouvernement Consultatif (GAC) de l'ICANN et par d'autres moyens et qu'ils soient demandés de dresser une liste de villes concrètement intéressées aux TLDs.
- Qu'une liste de villes proposant des TLDs d'intérêt public soit soumise à l'ICANN. Que les villes proposées soient traitées et approuvées le plus tôt possible.
- Qu'une unité spécialisée au sein de l'ICANN soit créée pour traiter les demandes des TLDs de Ville d'intérêt public.

- Que l'organisation de défense des droits des TLDs de Ville crée des processus de ville en ville ainsi que des voies de communication pour partager les meilleures pratiques. *Connecting.nyc (le 25 jan. 2011)*

Responsabilité de l'ICANN à l'égard des intérêts des villes. L'ICANN est responsable de présenter à chaque ville les capacités potentielles des TLDs de Ville. Par exemple : Paris ne peut pas être traitée comme .shop Les TLDs peuvent habiliter les villes américaines et leur permettre de repenser les façons d'aborder l'ampleur des besoins humains à partir d'une position avantageuse d'un Système de nom de domaine (DNS) Internet habilité. *Connecting.nyc (le 25 jan. 2011)*

La même valeur est accordée à l'avis des utilisateurs finaux et aux traductions des documents de travail. ALAC tient surtout à mener plus loin l'intégration du principe d'accorder la même valeur aux avis des utilisateurs finaux dans l'approche ascendante de multi-parties prenantes dans l'élaboration de politiques garantie par l’Affirmation des Engagements. Dans cette intention, ALAC prie instamment de faire un effort supplémentaire dans la traduction des documents de travail dans les cinq langues de l'ONU, surtout celles utilisés pour les consultations avec les intervenants. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

L'ICANN fait appel aux commentaires. Afin d'assurer un cercle complet de communication permettant d'informer notre communauté et aussi d'apprendre de ce processus, l'ALAC est intéressé à ce que l'ICANN fasse un bref mais complet commentaire sur notre déclaration, y compris l'incorporation des recommandations de l'ALAC. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

## **STABILITÉ ET SÉCURITÉ DU DNS**

Mise en œuvre des extensions de sécurité des noms de domaine (DNSSEC). L'ICANN doit appuyer prioritairement la prise en charge de la mise en œuvre des DNSSEC. *AFRALO (le 6 janvier 2011).*

Formation des opérateurs TLD.

AFRALO apprécie l'initiative de l'ICANN pour s'occuper de la formation des opérateurs TLD. *AFRALO (le 6 janvier 2011).*

La mise en œuvre des DNSSEC devrait être la première priorité des plans opérationnels de l'ICANN. L'initiative visant à fournir une formation des DNSSEC aux opérateurs TLD dans le monde entier constitue un élément primordial du processus. ALAC appuie particulièrement l'initiative de Personnel proposée dans le cadre de « formation coopérative de TLD dans les pays en développement ». Cela est particulièrement important, compte tenu des risques supplémentaires de sécurité (p. ex. : le hameçonnage) causés par l'introduction des IDNs. En effet, la déclaration de l'ALAC insiste sur le fait que l'ICANN devrait augmenter la participation internationale d'un identifiant unique en matière de sécurité, y compris la formation dans les communautés d'utilisateur final. Le consensus de la communauté At-Large vise à une synergie plus étroite des communautés d'utilisateurs, notamment les IDN des groupes linguistiques, dans le développement des politiques de sécurité et des mesures pour minimiser ces risques. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

Indicateurs de performance clés. Les objectifs stratégiques ne contiennent pas actuellement la définition et la conception d'indicateurs clés de performance (KPI) pouvant être utilisées à des

fins stratégiques. Au cas où les KPIs existeraient, il serait donc possible de mesurer, par exemple, le nombre des réponses DNS incorrectement synthétisées. Ceci devrait faire partie d'un ensemble d'instruments de mesure définissable de ce qui constitue la stabilité DNS. La prochaine étape viserait à garantir que les contrats et les opérations du personnel maximisent les indicateurs de stabilité. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

Déploiement d'IPv6. La mention du déploiement d'IPv6 à trois niveaux (Travail Communautaire, Projets Stratégiques et Travail du Personnel) est un développement positif et bienvenu. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

Infrastructure de Gestion de Clés pour le routage (RPKI). ALAC félicite la mise en place de la RPKI dans la région du Registre Régional Internet pour l'Amérique du Nord (ARIN) et dans d'autres régions. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

Plan de continuité d'ICANN. L'ICANN devrait trouver un plan de Continuité des Activités et Reprise sur Sinistre pour ses opérations. *AFRALO (le 6 janvier 2011). ALAC (le 11 jan. 2011).*

Clarifier l'objectif stratégique du temps utilisable du DNS. Il n'est pas clair à quoi l'objectif stratégique - maintenir et gérer le temps de service des DNS - fait référence, c'est-à-dire si le temps de service du DNS de 100 % envoi aux serveurs racine A-M, ou aux serveurs (.arpa, .mil, .edu, .gov, .int, .com, .net, .org) gTLD faisant autorité existant avant l'ICANN, ou aux serveurs gTLD faisant autorité créés par l'ICANN, ou aux serveurs ccTLD faisant autorité, ou aux AS112 ou aux serveurs récursifs opérés par le contenu et l'accès des opérateurs de réseaux, ou à toute autre mesure de « temps utilisable » pouvant être effectuée.

- Les serveurs racine A-M sont parfaits et les serveurs faisant autorité gTLD sont généralement acceptables. Les problèmes liés à ce sujet ne sont pas au niveau d'un effort stratégique, devant mettre « à changer » au lieu de « stabilité ».
- Il reste donc les ccTLDs, pour lesquels aucun « objectif stratégique » n'est possible compte tenu de la tentative désastreuse de forcer les opérateurs ccTLDs à conclure des contrats ou de l'impossibilité de mettre à jour leurs entrées dans la zone racine IANA, AS112 et des résolveurs récursifs largement connus pour transmettre synthétiquement (de manière monétisée) devenant pour la plupart des utilisateurs à large bande en Amérique du Nord une situation qui nécessite un objet stratégique, suivi par le biais de la Résolution du Conseil d'Administration de Sydney sur la Substitution NXDOMAIN (Entrées génériques du DNS et des Technologies similaires).
- Un objectif stratégique de réduction des réponses incorrectes de DNS synthétisées à l'aide d'une certaine quantité mesurable serait non seulement crédible mais très utile. En l'absence, c'est juste un sac ayant des objectifs secondaires - continuité et v6.

*NARALO (le 10 jan. 2011).*

L'objectif d'améliorer la sécurité de l'ensemble des systèmes d'identifiants uniques est une erreur significative.

- Tout d'abord, si les opérateurs ccTLD des 30 pays en développement (qui sont généralement bénéficiaires de l'aide technique par le biais du Centre de Recherche des Ressources de Démarrage de Réseau (NSRC) signent leur zone, il s'agit d'un indicateur insuffisant pour savoir si au moment d'expiration des clés pour ces zones signées, la substitution s'effectuera avec succès.
- Deuxièmement, il y aura des problèmes si l'ICANN a tendance à retourner au modèle malheureux de « conclure des contrats sous pression » en plaçant l'ordre du jour de Marina del Rey pour zone de signature première sur les agendas autonomes des pays

en développement (tel que le cas de Conficker où les frais ont été relégués sur les opérateurs ccTLD dans les pays en développement).

- Troisièmement, établir .com est plus important que d'établir .name, plus grand que toutes les opérations des 22 ccTLDs où l'arabe est la principale langue parlée, ou toute l'Afrique sauf Afrique du Sud. Le véritable point sur lequel il faut travailler ici c'est le routage (pas la « ressource ») de l'infrastructure à clés publiques PKI, en sécurisant BGP et en détectant des attaques AS ce qui, à l'heure actuelle, semble être des événements typographiques et non pas les opérations d'information des parties motivées et compétentes, poursuivant des arguments économiques ou d'autres objectifs stratégiques. L'initiative cachée est la tâche la plus importante et négligée ; c'est cela qui est important et non pas le temps de service. Heureusement, l'infrastructure RPKI est actuellement déployée dans la région ARIN et a été déployée dans d'autres régions.

*NARALO (le 10 jan. 2011).*

### CERT DNS

La section stabilité et sécurité du DNS a besoin d'être améliorée. Elle a été rédigée d'une façon qui semble prédire un résultat spécifique du processus communautaire. Il n'est pas convenable d'avoir une référence explicite à l'idée d'un CERT DNS, qui semble préjuger les travaux du groupe de travail intercommunautaire avant même que le travail n'ait commencé. Il semble également limiter la performance du groupe de travail pour le Projet Conjoint d'Analyse de Sécurité et Stabilité du DNS et ses objectifs explicites. Cela dit, la phrase sur la version préliminaire du Plan stratégique pourrait être lue comme suit : « L'ICANN suivra le *travail* de ses groupes de travail *intercommunautaire* afin d'élaborer une approche à la création de solutions *appropriées* pour résoudre les problèmes de sécurité sur Internet. » *Nominet (le 10 jan. 2011).*

L'ALAC craint que le Plan Stratégique ne puisse anticiper les résultats et les recommandations du Groupe de Travail du Projet Conjoint d'Analyse de Sécurité et Stabilité du DNS (DSSA WG) dans la phrase « L'ICANN suivra l'initiative de ses groupes de travail communautaires pour élaborer une approche à la création de solutions telles que la coordination d'une équipe d'intervention d'urgence (CERT DNS) afin d'aborder l'un des problèmes de sécurité sur Internet ». Ce texte devrait être effacé. Le texte modifié se lirait : « L'ICANN suivra l'initiative de ses groupes de travail communautaire afin d'élaborer une approche à la création de solutions pour résoudre les problèmes de sécurité sur Internet... » *ALAC (le 11 Jan. 2011).*

La récente enquête de sécurité du DNS menée par l'Equipe d'Intervention suite aux Incidents de Sécurité Informatique Nationale n'a pas un taux de réponse statistiquement valable pour tirer des conclusions efficaces ou pour justifier les décisions sur les démarches à suivre. *Nominet (le 10 jan. 2011).*

L'ajout de la version IDN sur la dispute de l'alimentation WHOIS permanente est une erreur. Quelle que soit la valeur pouvant être ajoutée à UTF-9 ou aux données locales codées à la sortie WHOIS, cela ne concerne ni la Sécurité ni la Stabilité du DNS. Cela constitue un détournement des véritables enjeux. *NARALO (le 10 jan. 2011).*

### Coordination de la gestion du risque global.

Quant à l'objectif de coordonner la gestion du risque global du DNS, les faits de Conficker .C ne sont pas mentionnés, l'événement d'importation le plus récent de « gestion du risque mondial » est donc négligé. Cela est regrettable, car il y a beaucoup de choses à apprendre de la réponse, même à un non-événement, concernant le coût, le respect des délais et la comptabilité. *NARALO (le 10 jan. 2011).* *ALAC (le 11 jan. 2011).*

Dans l'ensemble, il n'y a aucune raison pour laquelle la plupart des opérateurs de ccTLDs en dehors de l'Amérique du Nord et de l'Europe devrait faire attention aux composants du StratPlan de l'ICANN sur la stabilité et la sécurité du DNS. Ce n'est pas dans l'intérêt public des utilisateurs nord-américains, qui n'ont pas besoin de l'ICANN pour remplacer les objectifs de développement pour des faux objectifs et des solutions provisionnelles. *NARALO (le 10 jan. 2011).*

Sous « Gestion du Risque Global du DNS », il devrait être clairement mentionné qu'il s'agit du Registre de gTLD et de la planification de la continuité des bureaux d'enregistrements accrédités par l'ICANN. Nominet se réjouit de l'opportunité de travailler avec la communauté de l'ICANN (en particulier avec les organisations régionales) pour offrir une formation aux opérateurs TLD. Toutefois, la formulation de l'expression « ICANN optimisera également sa collaboration avec la communauté concernée par la sécurité informatique mondiale et l'intervention suite aux incidents afin d'améliorer les BCP et les tentatives pour gérer les risques et les menaces... » semble encore entraver les travaux du DSSA-WG. Cela aurait pu être mieux interprété comme : « ... encourageant la collaboration avec la sécurité informatique mondiale et l'intervention suite aux incidents afin d'améliorer... » et « cherchant à promouvoir le travail dans la communauté pour développer... » *Nominet (10 janvier 2011).*

Effort de la Communauté. Le terme « bully pulpit » transmet une connotation inappropriée vis-à-vis de l'effort communautaire concernant les questions concernant la résilience, la sécurité et la stabilité. Il serait préférable de l'exprimer avec moins d'intimidation et en soulignant notamment l'importance de la compréhension de la communauté du développement commun (p. ex. : « ...et certains domaines où nous pourrions aider à penser les influences et les questions hypothétiques »). *Nominet (le 10 jan. 2011).*

Efforts Régionaux et Locaux. L'ICANN doit appuyer prioritairement les efforts régionaux et locaux afin de promouvoir la stabilité, la sécurité et la résilience (SSR) des systèmes identifiants uniques au lieu de dupliquer ou de commander leur centralisation. Le but étant de se concentrer sur la sécurité du DSN, IPv6 et la sécurité IP, y compris des fonds et des ressources pour RIRs, ALSes et d'autres organisations appropriées. La priorité de l'ICANN devrait être celle d'appuyer des organisations régionales et locales à devenir des leaders dans la promotion de SSR plutôt que des partisans de l'ICANN. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

## **CHOIX DU CONSOMMATEUR, CONCURRENCE ET INNOVATION**

Travail intercommunautaire La communauté At-Large et l'ALAC sont particulièrement intéressés à ce que le Plan Stratégique note et prenne en compte les résultats des travaux intercommunautaires (ALAC, GAC, GNSO et ccNSO) sur l'établissement des définitions, des mesures et sur cet objectif à trois ans, vis-à-vis de la concurrence, de la confiance des consommateurs et du choix des consommateurs du DNS, sujets qui seront abordés lors de la réunion de l'ICANN à San Francisco en mars 2011. Cela inclut l'appel de l'ALAC pour une plus grande attention stratégique aux « droits de l'utilisateur final ». *ALAC (le 11 jan. 2011).*

### Niveau des frais de candidature des nouveaux TLDs.

En vue de l'importance primordiale d'introduire et de promouvoir la concurrence dans la délégation de TLDs, l'ICANN devrait demander les frais de candidature des nouveaux TLD à chaque candidat. Un frais de candidature élevé pour tous les candidats crée des différences – c'est-à-dire, les favorisés et les démunis. Le Guide du Candidat devrait être examiné afin de refléter le souhait presque unanime concernant les frais de candidature exprimés dans les

commentaires publics sur les versions précédentes, dans le rapport du Groupe de Travail 3 approuvé par l'ALAC (au sommet At-Large, au Mexique) et dans le rapport d'étape du Groupe de Travail du JAS. *AFRALO (le 6 janvier 2011).*

Tous les RALOs sont très favorables à l'avis que la perception des frais élevés de candidature pour tous les candidats met en évidence la disparité entre les « favorisés et les démunis » (ou les pays développés et ceux en voie de développement). Grâce au nouveau programme de gTLD de Soutien Conjoint au Candidat, les communautés locales devrait en bénéficier directement. Cela a été une initiative clé d'At-Large depuis le Sommet At-Large 2009 ayant eu lieu à Mexico. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

#### IDNs

AFRALO constate l'initiative positive afin de fournir une gestion de programme efficace pour le succès du déploiement des IDN à travers les nouveaux programmes gTLD et ccTLD. *AFRALO (le 6 janvier 2011).*

La communauté At-Large est heureuse que les IDNs fournissent le choix des consommateurs et espère que le nouveau programme de gTLD sera bénéfique en vue de la saine concurrence et d'une augmentation de la participation régionale de l'industrie. L'ICANN devrait suivre l'AoC et donner la priorité aux efforts pour mettre en œuvre des politiques IDN de TLDs et des mécanismes capables de rendre service aux communautés IDN qui en ont le plus besoin. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

Plus d'IDNs. Si le principe du choix des consommateurs est signifiant, les choix des consommateurs devraient donc informer les décideurs, et non pas les choix des producteurs. Le plan stratégique doit faire prévaloir les intérêts des plus d'un million d'utilisateurs actuels d'IDN sur l'intérêt de l'ancien opérateur pour la capture des marchés lucratifs. *NARALO (le 10 jan. 2011).*

#### Plus de langues et de cultures.

Il est impossible de ne pas observer que l'objectif stratégique de plus de langues et de cultures est subordonné à l'objectif stratégique d'un processus de candidature unique. Comme il a été observé ailleurs, ceci bénéficie un « groupe de participants qui se lance davantage dans les processus de l'ICANN des utilisateurs Internet quelconques ». *NARALO (le 10 jan. 2011).*

L'objectif stratégique de « plus de langues et de cultures » devrait dépasser de loin celui d'un processus de candidature unique, ce qui n'est pas évident dans la version préliminaire actuelle de Plan Stratégique. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

Augmentation de la participation régionale dans l'industrie. Offrir un soutien financier continu pour l'IROC du NSRC, l'AROC, SROC constitue un objectif raisonnable. *NARALO (le 10 jan. 2011).*

#### Atténuation du comportement malveillant.

Le concept de « comportement malveillant » a, jusqu'ici, évité de mentionner les causes de la capacité opérationnelle des acteurs qui s'engagent dans la conduite qualifiée comme « malveillante ». Il s'agit principalement d'un concept de moralité individuelle, omettant soigneusement les modèles d'affaires qui créent les encouragements financiers ainsi que les moyens techniques pour « comportement malveillant » à l'échelle mondiale. La signature des zones par suite de la découverte d'empoisonnement du cache peut être accomplie en secondes et constitue une réponse raisonnable à la découverte d'un développement économique en coût

d'attaques. Ignorer la non-adoption du BCP-38 et d'autres formes d'externalisation industrielle des frais, aux opérateurs de ccTLD dans le cas de Conficker .C, n'est pas une réponse raisonnable à un problème de longue date. La moralité comme politique est très bien pour afficher à la télévision mais il s'agit d'un outil profondément ennuyeux pour l'élaboration des politiques de réseau. *NARALO (le 10 jan. 2011).*

Concernant l'atténuation du comportement malveillant, la communauté At-Large est prête à aider à conduire le processus d'élaboration d'une Charte des Droits des Registrants en collaboration avec le reste de l'ICANN. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

#### Opportunités justes.

La référence à la zone des travaux entrepris par le Groupe d'Appui Conjoint à la Candidature est gratifiante. *NARALO (le 10 jan. 2011).*

La déclaration « Promouvoir les opportunités justes pour une entrée ouverte aux marchés liés à l'internet partout dans le monde » est trop large en tant que rôle technique limité à l'ICANN. Un objectif plus réaliste serait : « de fournir un marché de noms de domaines qui soit en mesure de soutenir les marchés liés à l'internet partout dans le monde. » *Nominet (le 10 jan. 2011).*

L'éducation et la formation par le regroupement ICANN. Procéder à l'éducation et à la formation en partenariat avec l'ISOC, les opérateurs locaux et les communautés d'Internet locales est une excellente approche, mais tous ces programmes pourraient et devraient être menés par le regroupement ICANN (c'est-à-dire, les structures At-Large et les organisations régionales selon leurs compétences de base). Par exemple, chaque réunion de l'ICANN en Afrique devrait constituer une occasion d'organiser des ateliers de formation pour les communautés africaines. *AFRALO (le 6 janvier 2011). ALAC (le 11 jan. 2011).*

Évolution stable du système d'identifiant unique. Dans le rôle de l'ICANN, l'évolution stable du système d'identifiant unique est primordiale. Le fait de favoriser l'innovation de l'industrie doit être considéré dans ce contexte et devrait aussi être basé sur l'utilité publique disant que l'affirmation des Engagements doit également être au cœur du rôle de l'ICANN. *Nominet (le 10 jan. 2011).*

## **ACTIVITÉS PRINCIPALES Y COMPRIS IANA**

Soutien pour renouvellement. La communauté At-Large prend en charge la décision de l'ICANN de soumettre une proposition pour le renouvellement du contrat IANA fondée sur les antécédents de l'ICANN et d'autres facteurs, notamment la confiance à ce que le modèle multipartite ICANN de gouvernance ascendante contribue significativement à la bonne réputation quant aux opérations principales. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

Transparence et collaboration. L'AFRALO considère la volonté de l'ICANN de fournir à la communauté Internet internationale un modèle transparent et collaboratif pour les opérations de serveur racine comme étant très positive. *AFRALO (le 6 janvier 2011).*

Maîtrise parfaite et continue des opérations de l'IANA. Cet objectif montrant l'utilité du modèle EFQM aux opérations de l'IANA ne correspond pas à l'expérience du projet de déclaration de la fonction d'IANA en 2007. De plus, la SLAs à laquelle l'EFQM pourrait ou non être pertinente pour provenir de l'IETF pour des affectations de protocole. Si l'ICANN tient à assurer le

renouvellement du contrat IANA, c'est au moins aussi probable que le fond de soumission de renouvellement de l'ICANN seront les services qualitatifs nécessaires pour gérer les zones mixtes non signées-et-signées et les services qualitatifs nécessaires pour introduire des RPKI, ainsi que l'exécution quantitative d'un modèle de qualité formelle indifférent aux services actuels et futurs effectués par la fonction IANA. *NARALO (le 10 jan. 2011).*

Excellence opérationnelle des serveurs racine L. Cet objectif poursuit une mission en dehors du but principal de l'ICANN. Comment l'ICANN va-t-elle « prêcher par l'exemple » ou va-t-elle « être reconnue comme responsable de la zone racine de haut niveau » ? Qu'est-ce qui motive l'ICANN pour s'embarquer dans la mission hiérarchique (probablement futile) de fournir à quelques-uns, ou encore à tous, les autres opérateurs de serveur racine (par exemple Verisign-A, USC-ISI, Cogent, UMaryland, la NASA, etc..) ? Un objectif stratégique raisonnable serait celui de trouver un opérateur qualifié pour le serveur racine L pouvant répondre à un objectif politique insatisfait comme la diversité géographique et de prévoir la transition pour que l'ICANN puisse laisser de côté les opérations d'enregistrement et se concentrer sur sa mission principale. *NARALO (le 10 jan. 2011).*

L'efficacité et l'efficacité des opérations. Quel est le rapport entre la fonction IANA et le processus de développement de la politique que le Conseil des Noms a adopté ? La suggestion que l'exécution des services livrables des fonctions IANA pour PDP du GNSO, antérieure ou postérieure à la réforme, exige une attention stratégique indique que, ou bien en raison des erreurs pour jouer sur les mots ou bien à cause du changement de leadership (de l'ICANN et IANA), la relation, jamais très significative, entre la DNSO originale, maintenant GNSO, et l'IANA n'a pas été bien comprise. *NARALO (le 10 jan. 2011).*

L'engagement et la conservation du personnel. Nominet est heureuse de constater que la conservation du personnel et l'engagement sont maintenant des composantes fondamentales de l'amélioration de l'efficacité et l'efficacité des opérations. Cela doit être inclus dans l'ensemble de l'organisation et non pas tout simplement dans les éléments opérationnels du travail de l'ICANN. Cette continuité organisationnelle sera particulièrement importante tout au long de ce plan stratégique. *Nominet (le 10 jan. 2011).*

Renforcement des opérations et de la présence sur le plan international.

Cet objectif mentionne l'engagement avec l'IETF et les opérateurs de serveur racine. Les communautés RPKI de chacun des RIRs doivent être ajoutées. *NARALO (le 10 jan. 2011).*

Avec la croissance des IDN ccTLD et potentiellement des IDN gTLD dans l'avenir, Nominet reconnaît la nécessité de l'ICANN de pouvoir travailler avec des partenaires partout dans le monde.

Au-delà de questions de Nominet sur ce que l'ICANN nécessite afin d'établir une présence, il s'agit d'une stratégie exigeante sur la gestion des ressources et extrêmement onéreuse.

Nominet suggère qu'il serait plus approprié de dire « continuera de nécessiter l'ICANN afin d'assurer une capacité appropriée de travail avec les partenaires concernés. » *Nominet (le 10 jan. 2011).*

Amélioration du système financier et des contrôles. Nominet félicite le tableau de bord et recommande l'analyse comparative de certaines des mesures clés pour démontrer si ces objectifs sont atteints. *Nominet (le 10 jan. 2011).*



Responsabilité à long-terme des fonctions de l'IANA. Cet objectif ne peut pas être quantifié. Quels sont les objectifs stratégiques pour les contrôles financiers, la capacité, etc. ? *NARALO (le 10 jan. 2011).*

#### Développement des politiques.

L'AFRALO reconnaît l'engagement de l'ICANN pour améliorer l'efficacité et l'élaboration de politiques ainsi que les processus de mise en œuvre et le modèle multipartite engageant la communauté mondiale. *AFRALO (le 6 janvier 2011).*

La communauté At-Large prend en charge l'objectif d'améliorer l'efficacité et l'efficience du processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques qui engagent la communauté mondiale. La communauté At-Large est également d'accord avec l'initiative GNSO pour améliorer le PDP. La communauté At-Large encourage et soutient les initiatives supplémentaires suivantes :

- Nous tenons à l'amélioration continue vers l'excellence opérationnelle et à l'engagement de l'ICANN avec la communauté technique, y compris les gestionnaires des serveurs IETF et racine.
- Les RALOs considèrent très positive la volonté de l'ICANN de fournir un modèle transparent et collaboratif pour les opérations du serveur racine à la communauté Internet internationale. Les RALOs soutiennent entièrement le renouvellement du contrat de l'ICANN basé sur ses antécédents, compte tenu de l'indépendance et l'internationalisation de la part de l'ICANN.
- L'application des améliorations du processus proposées par la Fondation Européenne pour la Gestion de la Qualité est une source positive des engagements de la SLA.

*ALAC (le 11 jan. 2011).*

## **UN ECOSYSTEME INTERNET SAIN**

#### Soutien.

Nominet félicite généralement de cette section consacrée à écouter la communauté multipartite, à travailler avec elle et à améliorer les communications. *Nominet (le 10 jan. 2011).*

La communauté At-Large soutient entièrement les recommandations dans cette section. A titre de rappel, la communauté At-Large est un noyau constitutif de chacun des objectifs stratégiques principaux dans cette section. La communauté At-Large félicite de l'éducation de gouvernance de l'Internet et prie instamment à l'ICANN de faire la meilleure utilisation des réseaux et des atouts uniques de sensibilisation de la structure organisationnelle de la communauté At-Large de cinq RALOs et des 129 ALSes actuels dans plus de 80 pays dans le monde entier. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

#### Un réseau Internet unique, global et unifié.

- Cette section contient la possibilité alarmante de ce que les importantes contributions de bénévolat, de personnel rémunéré et de ressources dépensés engagées par le nouveau programme gTLD depuis 2006 puissent devenir « potentiellement » un seul nouveau registre de communautaires ou d'intérêt public.
- C'est dans l'intérêt public que les politiques publiques sont éclairées par les données et que, aussi bien les échecs que les réussites des choix politiques, peuvent discerner et comprendre les résultats en termes de causes et effets.

- Les obstacles juridiques propres à la culture juridique de la région de l'Amérique du Nord empêchent l'accès de la recherche à des infrastructures de réseau opérationnel pour des raisons d'économie, de propriété et de confiance (EOT). Il faudrait donc les réduire si l'élaboration des politiques doit être informée par les connaissances plutôt que par conviction.
- L'énoncé de cette vision devrait être modifié pour corriger l'impression qu'il existe sur certains problèmes de gestion plus fondamentaux que gérer les sources d'erreurs de politique ayant besoin de l'existence de la constellation du serveur racine CNNIC (activée par le CNNIC en novembre 2001) et la nécessité continue de divergence entre ce système et la constellation originale des serveurs de noms. Il n'est pas dans l'intérêt public des internautes nord-américains d'ignorer que les erreurs de jugement ont cloisonné et peuvent, en outre, cloisonner l'Internet. Ces deux modifications à l'énoncé de vision peuvent être exprimées comme suit : « informé par des données, divisé seulement par nécessité. ».

*NARALO (le 10 jan. 2011).*

Étant donné la présence nord-américaine majoritaire au registre existant et des opérations d'enregistrement, l'ICANN aurait besoin d'internationaliser véritablement cette fonction afin de parvenir à un écosystème d'Internet vraiment sain. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

#### Construction de la diversité des parties prenantes — Communauté At-Large.

Cet objectif contient une référence gratifiante pour l'ALAC, bien que la langue dise « représentant » plutôt que « élus par » lorsqu'on référence à un siège au Conseil de l'ICANN. *NARALO (le 10 jan. 2011).*

La communauté At-Large félicite de la formalisation de son entrée dans la discussion du Conseil d'Administration mais il est erroné de dire que le nouveau siège du Conseil d'Administration « représente » la communauté At-Large. C'est plutôt un siège occupé par les « élus » par la communauté At-Large. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

Amélioration des communications. Cet objectif semble peu développé par rapport aux autres. Ajouter une revue technique et politique (similaire au travail de Jacobson pour InterOp et Cisco) serait plus utile que d'avoir davantage d'information virtuelle. *NARALO (le 10 jan. 2011).* *ALAC (le 11 jan. 2011).*

#### Responsabilité et transparence continues- obstacles pour l'obtention et l'analyse des données opérationnelles.

- Les données comme une condition nécessaire pour « assurer un fonctionnement stable et sécurisé des systèmes d'identifiants uniques d'Internet » sont absentes. Cela est très regrettable, car pour chaque année de la dernière décennie, des personnes ne possédant rien d'autre que les convictions ont dominé l'élaboration des politiques de l'ICANN.
- Les données disponibles ne sont pas bonnes. Nous sommes en cours d'exécution des adresses et il faut faire la transition partiellement prévue sans expérience globale sur banc d'essai vers la nouvelle infrastructure. Le système de routage est également à la limite de son évolutivité. Il y a des réseaux de recouvrement poste à poste omniprésents qui sont incompatibles avec les modèles économiques et de là, la source des luttes juridiques fondamentales sur la propriété et le contrôle. La sécurité et la stabilité de l'infrastructure d'affectation de noms, d'adressage et de routage est problématique ;

indépendamment de tout cela, l'ICANN examine publiquement son plan d'enregistrement.

- En l'absence des données opérationnelles concernant les identifiants uniques de point limite, les identifiants uniques de routage et les protocoles, les opérations stables et sécurisées sont impossibles à distinguer des opérations instables et insécurisées. Le DNS reste une ressource privée dans laquelle l'accès à des données opérationnelles importantes et nécessaires pour effectuer une recherche de base concernant la gamme d'alternatives politiques utiles est à la merci d'entités commerciales agissant en vertu du droit privé.

*NARALO (le 10 jan. 2011). ALAC (le 11 jan. 2011).*

Le pilotage hors de la zone de confort des services corporatifs et résidentiels de banlieue et de profils de marketing constitue la meilleure solution. *NARALO (le 10 jan. 2011).*

Internationalisation continue. L'internationalisation continue de l'ICANN est essentielle au maintien d'un seul Internet global interopérable et d'un seul fichier de zone Internet utilisé à l'échelle mondiale. *AFRALO (le 6 janvier 2011). ALAC (le 11 jan. 2011).*

L'AFRALO considère le fait que l'ICANN organisera formellement un modèle de multi-parties prenantes et formalisera l'apport de la communauté At-Large dans la discussion du Conseil d'Administration comme très positif. *AFRALO (le 6 janvier 2011).*

La communauté At-Large souhaiterait travailler avec l'ICANN afin de définir sa propre fonction au sein de la Participation Publique et de reddition de comptes à temps pour être incluse dans des Plan Stratégiques futurs. Ce plan comprendrait une « sensibilisation » et une « intervention » (c'est-à-dire, un engagement efficace de l'actuel ALSes At-Large), capitalisant sur le programme de bourses de recherche et de prestation des ateliers interactifs en ligne et sensibilisant les dirigeants de la communauté et les participants de l'ICANN.

- L'ALAC réitère le plan de la communauté At-Large de rejoindre les communautés du monde entier afin d'avoir au moins un (1) ALS par pays. Nous avons besoin d'une approche régionale et d'un programme d'intervention/sensibilisation pour la propagation des connaissances et pour une plus grande prise de conscience au sein de la communauté Internet et au-delà.
- Cette ressource unique a besoin d'être soutenue par une Assemblée Générale annuelle plus locale tenue par RALO, ainsi qu'un sommet At-Large institutionnalisé tous les trois ans, avec un intervalle ne dépassant pas les quatre ans afin de maintenir l'intérêt local. ALSes travaillera sur l'ensemble des questions stratégiques définies par l'ICANN ainsi que sur des questions définies au niveau élémentaire, local, régional ou international. Il est à noter que, lors de la signature de protocoles d'entente entre l'ICANN et les cinq RALOs, il y n'avait aucun doute sur l'engagement de soutien à la RALO y compris une aide financière afin d'assurer la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire (les traductions et l'interprétation non comprises).

*ALAC (le 11 jan. 2011).*

Traduction dans d'autres langues.

Il est nécessaire un plus fort engagement pour fournir la traduction de tous les documents de l'ICANN et l'interprétation simultanée dans toutes les réunions (en face à face ou à distance). Cette interprétation est urgente pour le programme de bourses de recherche qui est maintenant limité seulement aux anglophones. *AFRALO (le 6 janvier 2011). ALAC (le 11 jan. 2011).*

L'ALAC reconnaît le travail acharné effectué par le nouveau groupe de traducteurs dirigé par le personnel de l'ICANN. Ce groupe doit être maintenu. En raison du vocabulaire technique et spécifique utilisé dans les réunions, il est primordial de maintenir une équipe stable de traducteurs. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

Accroître le nombre de langues non seulement pour inclure des locuteurs natifs portugais brésiliens dans la région mais aussi d'autres langues comme le chinois, le russe, l'arabe, etc. *ALAC (le 11 janvier 2011).*

Un engagement international — reconnaissance du rôle At-Large et des ressources dans le Plan stratégique. L'ALAC/ la communauté At -Large fait déjà partie de l'ICANN la plus internationale (en termes de représentation globale et de sensibilisation aux régions mesurée par pays) et elle est directement connectée à l'utilisateur final d'Internet et au bureau d'enregistrement de nom de domaine. De ce fait, ALAC/At-Large soutient l'ICANN non seulement en adoptant une approche stratégique et par ordre de priorité améliorée, un engagement international poussé et utile avec d'autres acteurs clés et avec les participants de l'écosystème Internet, mais elle tient aussi à ce que nos connaissances locales, régionales et du pays ainsi que notre expérience et l'interaction permanente avec ces différents acteurs et intervenants dans les collectivités locales que nous représentons, soient une ressource sous-utilisée, pourtant très efficace à cette activité qui devrait être reconnue dans le Plan Stratégique de l'ICANN pour 2011-2014. *ALAC (le 11 janvier 2011).*

Formation sur la gouvernance d'Internet. L'AFRALO apprécie l'engagement pour fournir une formation sur la gouvernance d'Internet à un groupe de participants internationaux en pleine expansion et pour promouvoir des programmes visant à améliorer la participation mondiale. L'AFRALO ALSes a besoin de ce type de formation, associé à plus de formation de la part de l'ICANN vis-à-vis des questions à échelle locale, nationale, sous-régionale et régionale pour parvenir à une participation effective dans le processus de développement des politiques de l'ICANN. *AFRALO (le 6 janvier 2011).*

Amélioration de la participation de l'ICANN à des événements de gouvernance d'Internet. La participation de l'ICANN aux événements de gouvernance d'Internet tels que l'IGF et du WSIS est très importante. La participation de l'ICANN ne devrait pas se limiter aux discours officiels ou à un événement parallèle de l'ICANN. Au contraire, l'ICANN doit être plus efficace quant à l'organisation d'ateliers significatifs portant sur des objets réels et impliquant l'importante population du forum. Cette participation donnera plus de visibilité et une meilleure crédibilité à l'ICANN. L'impact de ces ateliers sera plus significatif s'ils sont organisés par les circonscriptions de l'ICANN plutôt que par le personnel de l'ICANN et/ou le Conseil d'Administration. *AFRALO (le 6 janvier 2011).* *ALAC (le 11 jan. 2011).*

## **INFLUENCE (EXTERNE) VS CONTRÔLE (ICANN)**

Nouveau Plan d'objectifs. La communauté At-Large soutient pleinement les nouveaux objectifs de plan visant à réorienter les objectifs pour distinguer les zones de contrôle vs l'influence plus l'ajout d'indicateurs de réussite du plan mesurables. L'ALAC félicite de cette évolution et recommande des performances des critères d'évaluation à appliquer (indicateurs et/ou études chiffrées) en vue d'une plus grande responsabilisation. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

## PROCESSUS

L'ICANN doit établir un processus organisé pour le plan stratégique et s'engager avec celui-ci. Les remarques que l'ICANN désire sont compromises par le processus de l'ICANN lui-même, ou par son absence. Il n'y a eu aucun engagement vis-à-vis du calendrier et des processus. *CIRA (le 25 jan. 2011). Nominet (le 10 jan. 2011). SOP WG (le 24 jan. 2011).*

L'ICANN doit augmenter la période de commentaires publics à 60 jours afin que les membres de la communauté aient le temps suffisant pour présenter des commentaires appropriés. *CIRA (le 25 jan. 2011). SOP WG (le 24 jan. 2011).*

Les retards dans la préparation de la version préliminaire du plan stratégique et le peu de temps disponible pour les commentaires soulèvent des préoccupations. Plus de temps devrait être mis à disposition pour les consultations. *Nominet (le 10 jan. 2011).*

La responsabilité de l'ICANN a été compromise, ce qui est ironique, compte tenu qu'il s'agit d'un des principaux objectifs stratégiques de l'ICANN. Le processus est en contradiction avec les observations précédentes faites par le Président et le PDG de l'ICANN sur l'opportunité de la participation de la communauté dans le processus de planification stratégique. *SOP WG (le 24 jan. 2011).*

Cycle de planification. L'ICANN doit réorganiser le cycle de planification de manière plus soignée quant à la chronologie des événements (p. ex., les inconvénients de la communauté lorsque la période proposée aux participants est celle des vacances). *ALAC (le 11 jan. 2011).*

Réponse aux commentaires de la communauté. La communauté At-Large est heureuse de voir que le nouveau processus pour engager la contribution de la communauté démarre plus tôt, y compris les mesures définitives pour démontrer l'impact de ces commentaires. L'ALAC est unanime sur ce que ces développements peuvent mener à une plus grande responsabilité et légitimité auprès de la communauté dans son ensemble. Cela renforce la notion du processus ascendant au sein de l'ICANN. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

Approbation du Conseil d'Administration. Le nouveau plan pour obtenir l'approbation du Conseil d'Administration est une amélioration significative. Les consultations de l'équipe de planification avec les Groupes de Travail et les regroupements ont immédiatement engagé les communautés électorales et ont permis d'appliquer un budget du plan plus proche des prévisions. L'ALAC espère que ce processus sera confirmé dans un cycle de développement futur du Plan Stratégique et qu'il sera renforcé grâce à une collaboration accrue entre l'équipe de planification et l'ALAC. L'ALAC s'efforcera à assurer la meilleure communication avec l'ALSes pour que les bords de la structure organisationnelle At-Large aient une voix plus forte afin d'améliorer le processus de participation mondiale dans le modèle ascendant de gouvernance des intervenants mondiaux. *ALAC (le 11 jan. 2011).*

## PARAMÈTRES STRATÉGIQUES

Paramètres de performance et points de référence. CIRA est heureuse que le projet de plan stratégique comprenne un engagement vis-à-vis de « la transparence et la responsabilité à échelle mondiale. ». CIRA prend en charge les recommandations de l'Équipe Examen de la Comptabilité et de la Transparence (ATRT), notamment celles qui suggèrent la mise en œuvre

de mesures de performance et de points de référence pour la conformité avec les normes de l'ATRT. L'ICANN doit adopter les recommandations de l'ATRT. En fait, l'élaboration de mesures de performance et d'indicateurs pour tous les objectifs et les priorités stratégiques contenues dans le Plan stratégique améliorera la responsabilité globale. La responsabilité et la transparence au sujet de la prise de décisions est également un élément clé ; l'ICANN doit identifier les motifs des décisions, identifier les arguments qui s'opposent à leurs décisions et expliquer pour quelle raison ils ne sont pas acceptés. *CIRA (le 25 jan. 2011).*

## **PARTICIPANTS**

AFRALO

At-Large Advisory Committee (ALAC)

Canadian Internet Registration Authority (CIRA)

ccNSO Strategic and Operational Planning Working Group (SOP WG)

Connecting.nyc, Inc. (Connecting.nyc)

NARALO

Nominet